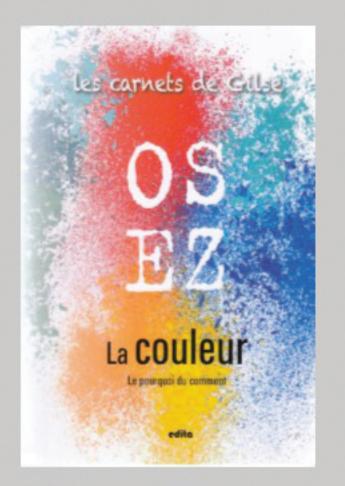
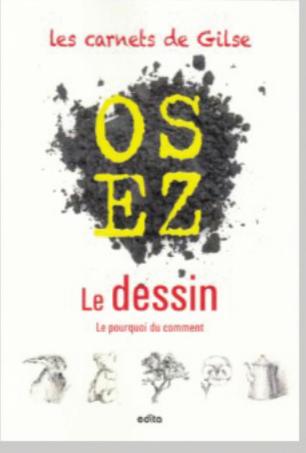
Des livres qui dépoussièrent le genre





Teintes, tons, nuances, température, valeurs, etc... Autant de règles sur la couleur que Gilse vous permet d'assimiler facilement (peu de texte, beaucoup d'image!) quelle que soit votre technique (aquarelle, huile, acrylique, pastels gras et pastels secs). Un carnet suffisamment petit et pratique pour qu'il vous suive partout.



Le dessin abordé sur un mode intuitif, basé sur l'observation, le lâcher-prise, car osez le dessin, c'est franchir l'apriori du débutant qui croit ne pas savoir dessiner.

Gilse explique de façon simple les principes de la géométrie et de la perspective. Au fil des pages, vous améliorerez votre dessin, en observant autrement le monde qui vous entoure ... Alors, OSEZ!





Ateliers * Dessin * Pastel



GILSE

44 rue Gilbert Combettes 37110 Château-Renault Site: gilsepastelliste.com

Mail: gilse.pastels@sfr.fr Tél: 02 47 29 59 50 / 06 06 42 80 38

Votre niveau d'expérience importe peu Le but est de développer votre créativité.

Gilse vous propose des ateliers

*À la journée 9h30/17H30

(Pique-nique sorti du panier)

*Au trimestre (soit 6 ateliers)

> Les ateliers se font par petits groupes afin d'assurer un meilleur échange

<u>Programme</u>

Dessin, composition, perspective, profondeur, colorimétrie, ombres et lumière, contrastes ...







Liste de matériel

- Boite de 60 demi- pastels secs + fixatif
- Chevalet (si possible)
- Carton à dessin format raisin (50x65 cm)
- Des pinces (à linge!)
- Papier format raisin de couleur gris moyen Papier Card (n°12), Pastel Mat, Color touch
- Bloc pour croquis, minimum format A5
- Pour le dessin Papier dessin 120g minimum
- Crayons graphites: B, 2B, 4B, 6B + fixatif
- Gomme + chiffon

Et un chapeau si nous sortons!







Préinscription obligatoire

Les inscriptions se font par ordre de réception. Pour que celle-ci soit effective, un chèque de 50 € est à joindre à la fiche .

L'artiste se réserve le droit de modifier les dates d'ateliers en fonction de la demande.

Aucun remboursement ne pourra être accordé dans la période des 15 jours précédant le stage, suite au désistement du stagiaire.